MOYENNE TRIMESTRIELLE À LA STATION LÉGALE HORNE

1er trimestre de 2025

16 mars au 15 juin 2025

Chaque trimestre, la Fonderie Horne publie les concentrations moyennes d'arsenic, de plomb et de cadmium mesurées à la station légale Horne, ainsi qu'à l'ensemble de ses autres stations situées dans le périmètre urbain de Rouyn-Noranda.

Durant le premier trimestre de l'année, (16 mars au 15 juin 2025), les concentrations moyennes enregistrées à la station légale Horne, située à la limite de notre propriété, sont les suivantes :

Arsenic :	Cadmium :	Plomb :
56 ng/m³	7,4 ng/m³	213,5 ng/m³

Les résultats suivent nos prédictions et nous demeurons confiants de respecter la cible fixée de concentration d'arsenic dans l'air ambiant de 45 ng/m³ à la station Horne pour l'année 2025 (16 mars 2025 au 15 mars 2026). Il n'est pas inhabituel que les résultats du premier trimestre soient supérieurs aux cibles annuelles. Cette situation peut notamment s'expliquer par la prédominance des vents du nord à cette période de l'année, qui dirigent davantage les émissions vers la station légale Horne. À titre d'illustration, à pareille date en 2023, les résultats étaient plus élevés qu'en 2025, et nous avons tout de même terminé l'année avec une moyenne de 45 ng/m³.

Depuis le renouvellement de notre autorisation ministérielle, la Fonderie Horne reste pleinement mobilisée dans une démarche rigoureuse de réduction de ses émissions atmosphériques. Nos équipes poursuivent activement le déploiement de mesures concrètes pour améliorer durablement la qualité de l'air à Rouyn-Noranda.

STATIONS D'ÉCHANTILLONNAGE

RÉSULTATS EN ARSENIC – 1er TRIMESTRE (16 mars au 15 juin 2025)

STATION HORNE
56 ng/m³

ARÉNA GLENCORE (AG)
16,7 ng/m³

HÔTEL DE VILLE (HDV)
13,4 ng/m³

LAITERIE DALLAIRE (LD)
4,1 ng/m³

STATION DU GOLF (SG)
9,9 ng/m³

L'ENSEMBLE DES PARAMÈTRES AUX STATIONS

Nous avons 5 stations qui mesurent les concentrations de métaux dans l'air ambiant. L'analyse des données nous permet de confirmer que les concentrations diminuent rapidement, plus on s'éloigne de la fonderie.

PARAMÈTRES (ng/m³)	STATION HORNE	GOLF NORANDA	ARÉNA GLENCORE	HÔTEL DE VILLE	LAITERIE DALLAIRE
ARSENIC	56,0	9,9	16,7	13,4	4,1
CADMIUM	7,4	1,4	3,2	1,6	0,5
PLOMB	213,5	33,7	60,7	35,5	9,8
NICKEL (PM10)	7,6	1,9	N/A	N/A	N/A
BÉRYLLIUM	0,051	0,05	0,05	0,05	0,05
ANTIMOINE	4,2	0,73	1,35	0,85	0,53
THALLIUM	0,5	0,53	0,53	0,52	0,51
VANADIUM	0,9	0,33	0,70	0,89	0,63

Les données pour l'ensemble de nos stations d'échantillonnage sont également disponibles en ligne sur le site web de la Fonderie Horne.

SAVIEZ-VOUS QUE.. ?

Notre station légale d'échantillonnage de l'air ambiant comporte de multiples équipements de mesure afin d'analyser plusieurs paramètres de façon simultanée, soit une station météo (1), un moniteur SO_2 (2), un moniteur PM 2,5 (3), des haut-volume PST (4) et des haut-volume PM 10 (5).

Saviez-vous que notre moniteur PM 2,5 est capable de mesurer les particules fines dont le diamètre est inférieur à 2,5 microns (0,0025 mm) ? **C'est environ 30 fois plus petit qu'un cheveu humain.**

Depuis le début de la saison estivale, la fumée des feux de forêt survenus au Canada a entraîné une hausse notable des concentrations de particules fines dans l'atmosphère et notre appareil les a bien détectées ! On a trouvé des traces de potassium et de rubidium, éléments naturellement présents dans les arbres.

1. **Station météo :** Cette station est munie d'un anémomètre, d'une sonde de température et de pression ainsi que d'un pluviomètre. Ces équipements permettent de mesurer les conditions météorologiques, c'est-à-dire la direction et la force du vent, la température et les précipitations.

2. **Moniteur SO_2** : Il permet de mesurer en continu le SO_2 dans l'air ambiant, au même titre que les cinq moniteurs déjà présents en ville.

3. **Moniteur PM 2,5 :** Il permet de mesurer en continu les particules fines. La quantité de particules fines est un indicateur de la qualité de l'air. Les PM 2,5 sont aussi mesurées tous les deux jours par un Partisol, pendant 24h, afin de mesurer les éléments présents dans les poussières.

4. **Haut-volume PST :** Il s'agit d'un échantillonneur de particules en suspension totales (PST). Il mesure toutes les poussières présentes dans l'air, les plus grosses comme les plus fines. La majorité des limites pour les métaux sont basées sur les mesures PST.

5. **Haut-volume PM 10 :** Cet appareil est un échantillonneur de particules de 10 microns et moins, une fraction des particules en suspension totales. L'analyse de la composition de ces poussières permet notamment de mesurer la quantité de nickel afin de vérifier notre conformité.

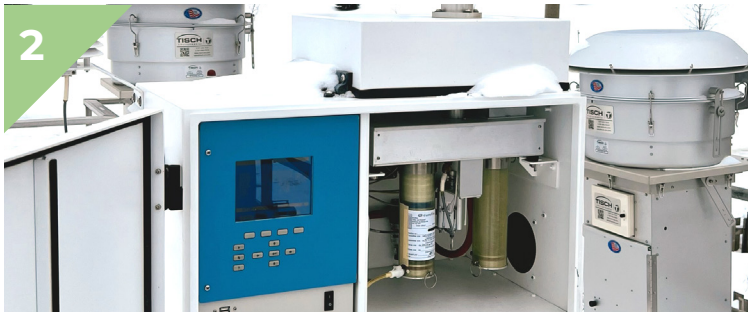

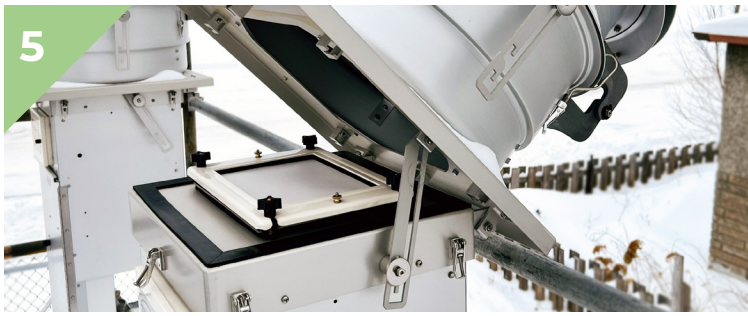

ZONE TAMPON : SUIVI SUR L'ACQUISITION DES PROPRIÉTÉS

Le projet de zone tampon s'inscrit dans le Plan d'action gouvernemental visant à créer une distance entre les activités de la Fonderie Horne et une partie du quartier Notre-Dame. Il prévoit la relocalisation progressive des résidents, propriétaires et locataires visés, ainsi que l'acquisition, de gré à gré et aux frais de Glencore, des bâtiments et terrains situés dans la zone tampon.

En date du 5 août 2025, **45** bâtiments et terrains ont été acquis. Dès septembre, **60 %** des propriétés visées dans le cadre de la zone tampon auront été acquises.

Le Protocole d'acquisition des immeubles visés par la zone tampon du quartier Notre-Dame est disponible sur notre site internet fonderiehorne.ca.

Pour toutes questions en lien avec le rachat des propriétés, contactez notre bureau de relations avec la communauté :

819 762-7764 poste 2002
infocommunaute@glencore.ca
46, 7e Rue

De plus, un programme d'aide financière est également en place pour soutenir les propriétaires et locataires concernés, pris en charge par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Pour en savoir plus :

FONDERIE HORNE
GLENCORE